

Numéro de dossier : 1091333131

Unité administrative responsable

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Direction du développement du territoire, Division urbanisme_permis et inspection

Objet

Rendre une décision quant à l'adoption par le conseil municipal, en vertu du paragraphe 30 du premier alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, d'un projet de Règlement autorisant la construction de plusieurs immeubles multifamiliaux en bordure du boulevard Henri-Bourassa Ouest, près de l'intersection de la rue Meilleur - Lot 3 353 616 du cadastre du Québec - Zone 0217. (Dossier interrelié avec le dossier no. 1114039008)



12-02-27-HB-REVISED.pdf



Perspective.jpg



Vue d'ambiance.jpg



Vue à vol d'oiseau.jpg

Responsable du dossier

Pierre ALARIE

Conseiller en aménagement

Tél. : 514 872-3469

Numéro de dossier : 1091333131